



COMITE DE QUARTIER DE CAMPLANIER

45 Impasse des deux colonnes 30900 Nîmes

Tél. : 06 43 89 06 84

Mail : claud.journee@wanadoo.fr

Compte rendu de l'assemblée générale du 4 septembre 2020 du comité de quartier de Camplanier

L'assemblée générale de notre quartier s'est tenue à l'espace des fées, mais dans des conditions particulières, inédites et disons le, bien tristes, (pas d'apéritif ni de repas comme l'ont exigé les précautions liées à la prévention du Covid 19.)

Étaient présents pour la mairie : Madame Solana Carole adjointe au maire et président du conseil de quartier garrigues Ouest M. Halim Belhaj, M. Frédéric Escojido en charge du dossier Nîmes Connecté, ainsi que M. Perrier Directeur de la DIVAC.

Qui seront rejoints, en cours de réunion par Madame Sophie Roulle adjointe en charge de la culture et M. Plantier 1er adjoint en charge de l'urbanisme.

Étaient excusés Madame Françoise Dumas pour cause de quatorzaine. Madame Marie-Chantal Barbusse et M. Procida, étant pris par ailleurs. Aucun représentant de Nîmes Métropole était présent malgré l'invitation de M. Franck Proust.

Claude Journée rappelle les plus gros travaux réalisés au cours de l'année 2019/ 2020 pour ce qui concerne Nîmes-Métropole l'extension du réseau d'assainissement, en ce qui concerne la voirie, le goudronnage du chemin entre l'impasse de la grotte et de l'impasse bellevue, ainsi que quelques autres choses que tout un chacun peut consulter à loisir sur notre blog dans le journal N°59.

Il annonce également la création d'une chorale : « les chants de Camplanier » sur laquelle nous reviendrons en détail en fin de réunion.

La présentation des élus, en particulier du responsable des connexions lance d'emblée la discussion sur la fibre : un constat global s'impose : seule une moitié des riverains de Camplanier peut à ce jour en bénéficier, comme le rappelle notre président.

Un long débat, confus il faut bien le dire s'instaure alors, d'où il ressort que de longs mois seront nécessaires...Encore !

Un autre point important est alors abordé : celui de la sécurité dans le chemin qui s'articule en deux problèmes : les « trafics » lisez la drogue et les cambriolages ou tentatives.

Les riverains souhaiteraient une plus grande présence de la police (municipale et nationale) mais comme le fait remarquer Claude Journée, le comité de quartier a fait une demande, depuis plus d'un an, pour la mise en place de caméra de vidéos surveillance aux points stratégiques afin d'assainir les trafics, et de rassurer les riverains proches des lieux concernés (en particulier près de la boîte à livres, et le grand virage du chemin bas de Camplanier) où sont abandonnés canettes, bouteilles et emballages divers...

Une habitante rappelle incidemment l'existence de rodéos, nocturnes et bruyants, qui semblent le fait d'étrangers au quartier.

Les élus se disent à l'écoute de ces divers problèmes et de toutes les solutions possibles.

Un habitant demande la matérialisation de l'axe de la chaussée très étroite un peu avant les deux colonnes suite à la mise en place d'un trottoir.

Un autre évoque « l'emprise délaissée » à l'extrémité du chemin (côté route d'Alès et sa remise en état (difficile vu son statut de dépendance à l'état en non à la municipalité).

Une riveraine évoque la configuration particulière du terrain qui l'oblige à un demi-tour pour pouvoir entrer ou sortir de chez elle. Une visite technique sera faite le 09 septembre, avec tous les acteurs afin d'essayer de trouver une possible solution.

Le Président rappelle les actions menées au sein du comité en particulier le soutien au petit village de Lapcha, pour la reconstruction de leur école suite au violent séisme de 2015. Actions menées grâce à la générosité des membres, tombolas et marches spéciales sous la houlette de JP .Parneix

Le bilan du club « rando » est positif malgré les contraintes du Covid. Claude Journée rappelle que la section "rando camplanier" fonctionne en toute autonomie financière.

C'est ensuite le tour de Madame Joëlle Chainé : Cantatrice, maître de chant, d'évoquer la création de la chorale dont nous avons parlé plus haut.

Elle précise avec conviction que tous sont les bienvenus, même ceux qui croient « ne pas savoir chanter ».

Elle ajoute également que la chorale participe à des ensembles plus importants en costumes....

Un habitant voudrait voir reconstruite la deuxième colonne détruite par les travaux d'Orange et qui participait à la nomination de l'impasse des deux colonnes.

Le représentant de la mairie lui répond que ladite colonne étant précédemment érigée sur un terrain privé, la mairie ne peut intervenir, même s'il y a accord du propriétaire. Un dossier est néanmoins déposé.

Sont ensuite abordés les problèmes des végétaux qui cachent les panneaux de signalisation et qui sont souvent la propriété de gens âgés ou de personnes n'habitant pas le chemin (Lettres seront envoyées aux propriétaires)

L'élu, suite à des remarques sur les transports en commun, nous indique qu'une remise à plat totale des transports va être élaborée par la municipalité.

Pour terminer l'assemblée Générale, quitus est donné au trésorier, à l'unanimité, et le rapport moral adopté de même.

Les candidats au conseil d'administration se réuniront le 22 septembre 2020 afin de définir les nouvelles fonctions de chaque administrateurs.

La séance est levée non sans qu'ait été évoqué l'arrêt minute du bas du chemin où stationnent quotidiennement des voitures ventouses.